

SE FORMER ET SE QUALIFIER POUR UN EMPLOI DURABLE D'OUVRIER PAYSAGISTE

CONTRAT DE PROFESSIONALISATION D'UN AN

Mis à jour le 06/11/2023

Le jardinier paysagiste travaille pour les entreprises du paysage, les villes, les collectivités territoriales. Il entretient les espaces verts ou les jardins, procède aux travaux d'aménagement. Il entretient le matériel et est en relation avec les clients et/ou les fournisseurs.



**FORMATION GRATUITE FINANCÉE PAR
OCAPIAT ET REMUNÉRÉE PAR LES
EMPLOYEURS**

Conditions d'accès :

- Être âgé de plus de 18 ans
- Être demandeur d'emploi ou salarié
- (Professionalisation)
- Savoir lire, écrire et compter (tests) et ne pas présenter de contre-indication médicale à l'exercice du métier de jardinier paysagiste
- Intérêt pour le métier
- Être mobile (permis B souhaité)
- Nos formations ne sont pas accessibles à tous les handicaps, l'accessibilité sera étudiée au cours d'un entretien individuel.

Organisation de la formation

- Début de formation : 15 JANVIER 2024
- Fin de formation : 20 DECEMBRE 2024
- 12 semaines de formation en centre 401H
- 35 semaines en entreprise
- Formation à temps plein 35h00
- Lieu de formation : Amilly



DELIVRANCE DES CERTIFICATIONS

- Certiphyto opérateur en exploitation agricole
- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail
- Attestation de suivi d'une formation à la santé – sécurité au travail
- Attestation des compétences acquises en formation

Débouchés / Emplois

- Ouvrier en paysage
- *Le taux d'embauche n'est pas connu à ce jour car c'est une première promotion.*

**Recrutement en CDI ou en
CDD de 12 mois**

SE FORMER ET SE QUALIFIER POUR UN
EMPLOI DURABLE D'OUVRIER PAYSAGISTE

CONTRAT DE PROFESSIONALISATION
D'UN AN



CONTENU DE LA FORMATION

Connaissance du végétal : 90 H

- Base de la biologie végétale
- Base de la physiologie de la plante
- Principes généraux de développement des végétaux
- Reconnaissance des végétaux

Entretien des espaces végétalisés : 146 H

- Entretien des surfaces engazonnées – enherbées
- Taille des végétaux
- Entretien des massifs d'annuelles, bisannuelles, vivaces et arbustes
- Plantation des végétaux ornementaux
- Entretien des surfaces non végétalisées
- Connaissance et reconnaissance des ennemies des plantes ornementales

Ecologie et développement durable : 40 H

- Gestion des déchets verts
- Alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires en espaces verts

Utilisation et maintenance du matériel d'espaces verts : 50 H

- Utilisation du petit matériel
- Utilisation des engins utilisés en espaces verts
- Connaissances mécaniques et maintenance de base du matériel

L'entreprise et le chantier : 30 H

- Sécurité du chantier
- Démarches administratives en relation avec le chantier
Savoir être professionnel

Compétences de base en Espaces verts : 45 H

- Accueil, bilan, vie de groupe
- Certificat SST (sauveteur secouriste du travail Santé sécurité au travail)
- Certiphyto

POURSUITE D'ETUDES

Possibilité d'entrer en CAPA
« Jardinier paysagiste »



Modalités de recrutement

RECRUTEMENT DIRECT
PAR LES ENTREPRISES DE
DE PAYSAGE EN CDD DE 12
MOIS



CONTACTS RECRUTEMENT

- Standard CFPPA
02.38.89.53.00
- Pascal Rabier
06.74.48.98.16



Venez nous rencontrer lors des informations collectives /
rencontre avec les entreprises qui recrutent :

le 24 NOVEMBRE à 9H

Pôle Emploi Montargis

111 rue des déportés et internés de la résistance
45200 Montargis

Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY - ☎ : 02.38.89.53.00 – Fax : 02.38.98.68.36

@ : cfppa.montargis@educagri.fr